

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**AEROPORT  
AUTRE**

Numéro SIRET : 24300064300151  
Poste comptable : tresorerie nimes agglomeration

**Budget primitif  
relatif à l'exercice 2026**

**Budget principal**

**Instruction budgétaire et comptable M.43(1)**  
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

# Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	3
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	34
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	40
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	41

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont budgétaires Délibération n° 2020-07-026 du 14/12/2020.

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitifde l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

<b>EXPLOITATION</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	3 887 136,00
+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00
=	=	=
<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	(si déficit)	0,00
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	3 887 136,00	3 887 136,00
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	2 205 980,00
+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00
=	=	=
<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	(si solde négatif)	0,00
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	2 205 980,00	2 205 980,00
<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	6 093 116,00	6 093 116,00

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercice).

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>					<b>II</b>
					<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 254 545,00	0,00	1 162 441,00	1 162 441,00	1 162 441,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	375 528,00	0,00	426 780,00	426 780,00	426 780,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 560 280,00	0,00	1 373 160,00	1 373 160,00	1 373 160,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 190 353,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 962 381,00</b>	<b>2 962 381,00</b>	<b>2 962 381,00</b>
66	Charges financières	142 012,00	0,00	129 028,00	129 028,00	129 028,00
67	Charges spécifiques	40 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		4 227,00	4 227,00	4 227,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>3 372 365,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 097 136,00</b>	<b>3 097 136,00</b>	<b>3 097 136,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	354 763,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	370 000,00		460 000,00	460 000,00	460 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>724 763,00</b>		<b>790 000,00</b>	<b>790 000,00</b>	<b>790 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 097 128,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 887 136,00</b>	<b>3 887 136,00</b>	<b>3 887 136,00</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 887 136,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 236 108,00	0,00	2 140 000,00	2 140 000,00	2 140 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 210 640,00	0,00	1 361 636,00	1 361 636,00	1 361 636,00
75	Autres produits de gestion courante	275 380,00	0,00	95 500,00	95 500,00	95 500,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 722 128,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 597 136,00</b>	<b>3 597 136,00</b>	<b>3 597 136,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 862 128,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 597 136,00</b>	<b>3 597 136,00</b>	<b>3 597 136,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	235 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>235 000,00</b>		<b>290 000,00</b>	<b>290 000,00</b>	<b>290 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 097 128,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 887 136,00</b>	<b>3 887 136,00</b>	<b>3 887 136,00</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 887 136,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>500 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>						<b>II</b>
						<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	865 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
21	Immobilisations corporelles	145 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 330 000,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 340 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>892 000,00</b>	<b>892 000,00</b>	<b>892 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	513 347,00	0,00	524 144,00	524 144,00	524 144,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>513 347,00</b>	<b>0,00</b>	<b>524 144,00</b>	<b>524 144,00</b>	<b>524 144,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>225 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 836,00</b>	<b>349 836,00</b>	<b>349 836,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 078 347,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 765 980,00</b>	<b>1 765 980,00</b>	<b>1 765 980,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	235 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>265 000,00</b>		<b>440 000,00</b>	<b>440 000,00</b>	<b>440 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 343 347,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 205 980,00</b>	<b>2 205 980,00</b>	<b>2 205 980,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 205 980,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 213 584,00	0,00	891 144,00	891 144,00	891 144,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 338 584,00</b>	<b>0,00</b>	<b>891 144,00</b>	<b>891 144,00</b>	<b>891 144,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>225 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 836,00</b>	<b>349 836,00</b>	<b>349 836,00</b>

**AEROPORT - AEROPORT - Budget principal - BP - 2026**

<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 588 584,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 265 980,00</b>	<b>1 265 980,00</b>	<b>1 265 980,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	354 763,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	370 000,00		460 000,00	460 000,00	460 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	30 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>754 763,00</b>		<b>940 000,00</b>	<b>940 000,00</b>	<b>940 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 343 347,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 205 980,00</b>	<b>2 205 980,00</b>	<b>2 205 980,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>=</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 205 980,00</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.(Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>500 000,00</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE 023 + DE 042 - RE 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	1 162 441,00		1 162 441,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	426 780,00		426 780,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 373 160,00		1 373 160,00
66	Charges financières	129 028,00		129 028,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00		1 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	4 227,00	460 000,00	464 227,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		330 000,00	330 000,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>3 097 136,00</b>	<b>790 000,00</b>	<b>3 887 136,00</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 887 136,00</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	290 000,00	290 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	524 144,00	0,00	524 144,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	510 000,00		510 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	230 000,00	0,00	230 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	152 000,00	0,00	152 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	349 836,00	0,00	349 836,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 765 980,00</b>	<b>440 000,00</b>	<b>2 205 980,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 205 980,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 140 000,00		2 140 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 361 636,00		1 361 636,00
75	Autres produits de gestion courante	95 500,00		95 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>3 597 136,00</b>	<b>290 000,00</b>	<b>3 887 136,00</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 887 136,00</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	916 144,00	0,00	916 144,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		460 000,00	460 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	349 836,00	0,00	349 836,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		330 000,00	330 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 265 980,00</b>	<b>940 000,00</b>	<b>2 205 980,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 205 980,00</b>
---	---------------------

## AEROPORT - AEROPORT - Budget principal - BP - 2026

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>III</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>1 254 545,00</b>	<b>1 162 441,00</b>	<b>1 162 441,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Sous-traitance générale	170 630,00	121 000,00	121 000,00
6132	Locations immobilières	36 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	16 400,00	18 900,00	18 900,00
617	Etudes et recherches	75 000,00	117 000,00	117 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	40 000,00	40 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	80 000,00	26 000,00	26 000,00
6236	Catalogues et imprimés	12 500,00	5 500,00	5 500,00
6238	Divers	60 000,00	36 000,00	36 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 500,00	12 500,00	12 500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 130,00	8 500,00	8 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	77 385,00	128 041,00	128 041,00
63512	Taxes foncières	650 000,00	580 000,00	580 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>375 528,00</b>	<b>426 780,00</b>	<b>426 780,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	375 528,00	426 780,00	426 780,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 560 280,00</b>	<b>1 373 160,00</b>	<b>1 373 160,00</b>
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	10 000,00	10 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	9 047,00	9 047,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	0,00	1 341 613,00	1 341 613,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	1 558 280,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 000,00	12 500,00	12 500,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>3 190 353,00</b>	<b>2 962 381,00</b>	<b>2 962 381,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>142 012,00</b>	<b>129 028,00</b>	<b>129 028,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	141 542,00	119 927,00	119 927,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 530,00	-2 899,00	-2 899,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	12 000,00	12 000,00
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (c)</b>	<b>40 000,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	38 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	1 500,00	1 500,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>4 227,00</b>	<b>4 227,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	4 227,00	4 227,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>3 372 365,00</b>	<b>3 097 136,00</b>	<b>3 097 136,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>354 763,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>370 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	370 000,00	460 000,00	460 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>724 763,00</b>	<b>790 000,00</b>	<b>790 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>724 763,00</b>	<b>790 000,00</b>	<b>790 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 097 128,00</b>	<b>3 887 136,00</b>	<b>3 887 136,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 887 136,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	16 433,86
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	19 332,86
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 899,00

- (1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>III</b>
				<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 236 108,00	2 140 000,00	2 140 000,00
7083	Locations diverses	1 556 108,00	1 530 000,00	1 530 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	680 000,00	610 000,00	610 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 210 640,00	1 361 636,00	1 361 636,00
741	De la collectivité de rattachement	0,00	1 361 636,00	1 361 636,00
7473	Subv. exploitat° Départements	250 000,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	931 000,00	0,00	0,00
748	Des tiers	29 640,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	275 380,00	95 500,00	95 500,00
7517	Redevances des fermiers, concession ...	0,00	95 500,00	95 500,00
757	Produits des cessions d'éléments d'actif	275 380,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>3 722 128,00</b>	<b>3 597 136,00</b>	<b>3 597 136,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	140 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	140 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>3 862 128,00</b>	<b>3 597 136,00</b>	<b>3 597 136,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</i>	235 000,00	290 000,00	290 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résult	0,00	290 000,00	290 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	235 000,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>235 000,00</b>	<b>290 000,00</b>	<b>290 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 097 128,00</b>	<b>3 887 136,00</b>	<b>3 887 136,00</b>
+				
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>				<b>0,00</b>
+				
<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				<b>3 887 136,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>865 000,00</b>	<b>230 000,00</b>	<b>230 000,00</b>
2031	Frais d'études	855 000,00	230 000,00	230 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>145 000,00</b>	<b>152 000,00</b>	<b>152 000,00</b>
2125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2138	Autres constructions	5 000,00	52 000,00	52 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	30 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
5003	<b>Opération d'équipement n° 5003 (5)</b>	<b>1 330 000,00</b>	<b>510 000,00</b>	<b>510 000,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 340 000,00</b>	<b>892 000,00</b>	<b>892 000,00</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>513 347,00</b>	<b>524 144,00</b>	<b>524 144,00</b>
1641	Emprunts en euros	488 347,00	499 144,00	499 144,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	25 000,00	25 000,00	25 000,00
16871	Rembours. emprunts coll. rattachement	0,00	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>513 347,00</b>	<b>524 144,00</b>	<b>524 144,00</b>
458101	Séparation des réseaux-DG Sécurité civile et gestion des crises (6)	225 000,00	230 000,00	230 000,00
458102	DG Sécurité Civile et gestion des crises - décroisement réseaux électriques (6)	0,00	5 900,00	5 900,00
458103	Les Armées - décroisement réseaux électriques (6)	0,00	113 936,00	113 936,00
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>225 000,00</b>	<b>349 836,00</b>	<b>349 836,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3 078 347,00</b>	<b>1 765 980,00</b>	<b>1 765 980,00</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>235 000,00</b>	<b>290 000,00</b>	<b>290 000,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>235 000,00</b>	<b>290 000,00</b>	<b>290 000,00</b>
13915	Sub. équipt cpté résult.Groupements	235 000,00	290 000,00	290 000,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>30 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
2313	Constructions	0,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 000,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>265 000,00</b>	<b>440 000,00</b>	<b>440 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>3 343 347,00</b>	<b>2 205 980,00</b>	<b>2 205 980,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 205 980,00</b>
---	---------------------

## AEROPORT - AEROPORT - Budget principal - BP - 2026

- (1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>125 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	125 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>2 213 584,00</b>	<b>891 144,00</b>	<b>891 144,00</b>
1641	Emprunts en euros	2 213 584,00	891 144,00	891 144,00
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 338 584,00</b>	<b>891 144,00</b>	<b>891 144,00</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
458201	Séparation des réseaux-DG Sécurité civile et gestion des crises (5)	225 000,00	230 000,00	230 000,00
458202	DG Sécurité Civile et gestion des crises - décroisement réseaux électriques (5)	0,00	5 900,00	5 900,00
458203	Les Armées - décroisement réseaux électriques (5)	0,00	113 936,00	113 936,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>225 000,00</b>	<b>349 836,00</b>	<b>349 836,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>2 588 584,00</b>	<b>1 265 980,00</b>	<b>1 265 980,00</b>
021	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>354 763,00</b>	<b>330 000,00</b>	<b>330 000,00</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>370 000,00</b>	<b>460 000,00</b>	<b>460 000,00</b>
28031	Frais d'études	59 258,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	36 118,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	17 058,00	0,00	0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	99 931,00	460 000,00	460 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 032,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 066,00	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	77 042,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	151,00	0,00	0,00
28188	Autres	77 344,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>724 763,00</b>	<b>790 000,00</b>	<b>790 000,00</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>30 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
2031	Frais d'études	30 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>754 763,00</b>	<b>940 000,00</b>	<b>940 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>3 343 347,00</b>	<b>2 205 980,00</b>	<b>2 205 980,00</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	<b>0,00</b>
---------------------------	-------------

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	<b>0,00</b>
--	-------------

=

**AEROPORT - AEROPORT - Budget principal - BP - 2026**

<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
		<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>2 205 980,00</b>

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5003 (1)**  
**LIBELLE : SEPARATION DES RESEAUX**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	<b>3 620 123,84</b>	<b>a 0,00</b>	<b>510 000,00</b>	<b>b 510 000,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	279 579,79	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
2031	Frais d'études	279 579,79	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 340 544,05	0,00	330 000,00	330 000,00	0,00
2313	Constructions	3 040 805,24	0,00	330 000,00	330 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	299 738,81	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1312	Subv. équipt Régions		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
2313	Constructions		0,00		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-510 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	<b>Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)</b>	<b>Montant maximum autorisé au 01/01/N</b>	<b>Montant des tirages N-1</b>	<b>Montant des remboursements N-1</b>		<b>Encours restant dû au 01/01/N</b>
				<b>Intérêts (3)</b>	<b>Remboursement du tirage</b>	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
9625348104	08/07/2025	10 000 000,00	1 421 392,00	5 197,19	490 000,00	931 392,00
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>TOTAL</b>		<b>10 000 000,00</b>	<b>1 421 392,00</b>	<b>5 197,19</b>	<b>490 000,00</b>	<b>931 392,00</b>

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 102 075,45									
1641 Emprunts en euros (total)					8 102 075,45									
00003948186	CREDIT AGRICOLE	02/10/2020	2020-10-13	09/01/2021	612 646,00	F	Taux fixe à 0,65 %	0,650	0,650	EUR	T	P	O	A-1
018024E	CAISSE D'EPARGNE	16/09/2019	2019-11-25	25/12/2019	3 500 000,00	F	Taux fixe à 1,48 %	1,480	1,490	EUR	T	C	O	A-1
02CWMX015PR	CREDIT AGRICOLE	15/07/2011	2018-01-01	01/07/2018	1 178 069,63	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
1230619	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/09/2012	2018-01-01	01/10/2018	1 103 441,17	F	Taux fixe à 4,42 %	4,420	4,420	EUR	A	P	O	A-1
30-47388470CGP5NIMES Consolidation	ARKEA	11/01/2024	2024-08-30	30/11/2024	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0,84)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,350	4,480	EUR	T	C	O	A-1
4510825	CAISSE D'EPARGNE	01/09/2015	2018-01-01	25/03/2018	707 918,65	F	Taux fixe à 2,2 %	2,200	2,220	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									

**AEROPORT - AEROPORT - Budget principal - BP - 2026**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>8 102 075,45</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 177 837,61					499 143,21	112 230,97	0,00	15 770,50	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 177 837,61					499 143,21	112 230,97	0,00	15 770,50	
00003948186	N	0,00	A-1	318 887,47	5,02	F	Taux fixe à 0,65 %	0,650	59 905,14	1 926,94	0,00	378,77	
018024E	N	0,00	A-1	2 770 833,25	23,73	F	Taux fixe à 1,48 %	1,490	116 666,68	40 360,83	0,00	545,58	
02CWMX015PR	N	0,00	A-1	593 805,50	5,50	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	88 471,54	26 543,11	0,00	11 231,47	
1230619	N	0,00	A-1	260 417,20	1,75	F	Taux fixe à 4,42 %	4,420	127 393,16	11 510,44	0,00	1 453,56	
30-47388470CGP5NIMES Consolidation	N	0,00	A-1	937 500,00	18,66	V	(Euribor 3M + 0,84)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,920	50 000,00	25 834,66	0,00	2 087,88	
4510825	N	0,00	A-1	296 394,19	4,98	F	Taux fixe à 2,2 %	2,220	56 706,69	6 054,99	0,00	73,24	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

**AEROPORT - AEROPORT - Budget principal - BP - 2026**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>5 177 837,61</b>					<b>499 143,21</b>	<b>112 230,97</b>	<b>0,00</b>	<b>15 770,50</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**AEROPORT - AEROPORT - Budget principal - BP - 2026**

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>						<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>						<b>A1.4</b>

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

#### **A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 177 837,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange ( <i>swaption</i> )	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €	1	11-12-2023
L	Subventions reçues pour lesquelles le bien financé ne serait pas déterminable	10	11/12/2023
L	Subventions reçues pour lesquelles la nature des biens financés ne serait pas déterminable	10	11/12/2023
L	Frais d'études non suivis de réalisation, frais de recherche et développement et frais d'insertion	5	11/12/2023
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés	5	11/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	5	11/12/2023
L	Plantations	20	11/12/2023
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	11/12/2023
L	Construction - Bâtiments (aérogare et autres bâtiments)	50	11/12/2023
L	Bâtiments légers et abris	15	11/12/2023
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	11/12/2023
L	Gares routières	35	11/12/2023
L	Pistes d'atterrissement	30	11/12/2023
L	Parkings	20	11/12/2023
L	Tunnels et ponts	45	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	20	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - réseaux humides	50	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - Installations et infrastructures de transport	60	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - parking	20	11/12/2023
L	Installations et infrastructures de transport / Voies routières et signalisations	60	11/12/2023
L	Installations et infrastructures de transport / Voies routières et signalisations de l'aéroport	35	11/12/2023
L	Réseaux secs et humides (arrivée, évacuation d'eau, gaines électriques)	50	11/12/2023
L	Installations à caractères spécifiques	40	11/12/2023
L	Installations de chauffage et de ventilation	15	11/12/2023
L	Installation électriques, électroniques et téléphoniques	20	11/12/2023
L	Matériel et outillage incendie et sécurité	10	11/12/2023
L	Manutention des bagages	10	11/12/2023
L	Passerelles télescopiques	20	11/12/2023
L	Escaliers, ascenseurs et escalators	15	11/12/2023
L	Autres installations, matériels et outillages techniques	10	11/12/2023
L	Véhicules légers	8	11/12/2023
L	Vélos	5	11/12/2023
L	Camion et véhicules industriels	8	11/12/2023
L	Autobus	15	11/12/2023
L	Bus à haut Niveau de Service (BHNS)	20	11/12/2023
L	Autres matériels de transport	10	11/12/2023
L	Matériel informatique et de bureau	5	11/12/2023
L	Mobilier	15	11/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	15	11/12/2023



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations</b>	<b>A3.1</b>

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		4 887 557,00	4 887 557,00	0,00	4 887 557,00
Provision pour litige EDEIS (délibération n°FIN 2024-04-036)	0,00	26/06/2024	4 887 557,00	4 887 557,00	0,00	4 887 557,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>4 887 557,00</b>	<b>4 887 557,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 887 557,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		4 226,40	4 226,40	0,00	4 226,40
Provision pour créances douteuses	0,00	04/08/2025	4 226,40	4 226,40	0,00	4 226,40
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>4 226,40</b>	<b>4 226,40</b>	<b>0,00</b>	<b>4 226,40</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des restes à réaliser (RAR) (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	789 144,00	789 144,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	790 000,00	790 000,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	856,00	856,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>			
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>			<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>	<b>789 144,00</b>	<b>I</b> <b>789 144,00</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>499 144,00</b>	<b>499 144,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	499 144,00	499 144,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>290 000,00</b>	<b>290 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	<b>290 000,00</b>	<b>290 000,00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>			
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>			<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>790 000,00</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>790 000,00</b>	<b>790 000,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28131	<i>Bâtiments</i>	0,00	0,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	0,00	0,00
28148	<i>Autres constructions sur sol d'autrui</i>	460 000,00	460 000,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	0,00	0,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	0,00	0,00
28157	<i>Aménagements des matériels industriels</i>	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	330 000,00	330 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

#### **A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : Séparation des réseaux-DG Sécurité civile et gestion des crises - défense incendie	Date de la délibération : 21/05/2024		
	Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1 (2)	Nouveaux crédits votés	Total (3)
<b>DEPENSES (a)</b>	944 069,38	0,00	230 000,00	230 000,00
4581 Dépense nouvelle	944 069,38	0,00	230 000,00	230 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>944 069,38</b>	<b>0,00</b>	<b>230 000,00</b>	<b>230 000,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>353 739,30</b>	<b>0,00</b>	<b>230 000,00</b>	<b>230 000,00</b>
4582 Financement par le tiers	353 739,30	0,00	230 000,00	230 000,00
Financement par d'autres tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>353 739,30</b>	<b>0,00</b>	<b>230 000,00</b>	<b>230 000,00</b>

N° opération : 02	Intitulé de l'opération : DG Sécurité Civile et gestion des crises - décroisement réseaux électriques	Date de la délibération : 22/09/2025		
	Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1 (2)	Nouveaux crédits votés	Total (3)
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 900,00</b>	<b>5 900,00</b>
4581 Dépense nouvelle	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 900,00</b>	<b>5 900,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 900,00</b>	<b>5 900,00</b>

N° opération : 02	Intitulé de l'opération : DG Sécurité Civile et gestion des crises - décroisement réseaux électriques	Date de la délibération : 22/09/2025		
	Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1 (2)	Nouveaux crédits votés	Total (3)
<b>4582 Financement par le tiers</b>	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00
Financement par d'autres tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 900,00</b>	<b>5 900,00</b>

N° opération : 03	Intitulé de l'opération : Les Armées - décroisement réseaux électriques	Date de la délibération : 22/09/2025		
	Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1 (2)	Nouveaux crédits votés	Total (3)
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 936,00</b>	<b>113 936,00</b>
<b>4581 Dépense nouvelle</b>	0,00	0,00	113 936,00	113 936,00
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 936,00</b>	<b>113 936,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 936,00</b>	<b>113 936,00</b>
<b>4582 Financement par le tiers</b>	0,00	0,00	113 936,00	113 936,00
Financement par d'autres tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 936,00</b>	<b>113 936,00</b>

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

<b>IV – ANNEXES</b>				<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>				<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2023-SEPARATION SEPARATION DES RESEAUX	9 873 433,38	0,00	9 873 433,38	3 499 372,07	510 000,00	5 864 061,31

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :**  
**Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \times 6 / 12$ ).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :**  
**Détail des effectifs par type de recrutement**

<b>AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N</b>	<b>CATEGORIES (1)</b>	<b>SECTEUR (2)</b>	<b>REMUNERATION (3)</b>		<b>CONTRAT</b>	
			<b>Indice (8)</b>	<b>Euros</b>	<b>Fondement du contrat (4)</b>	<b>Nature du contrat (5)</b>
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplis des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
Attaché	A	3	235 100,00
Attaché	A	0	9 660,00
Attaché HCl	A	0	4 840,00
Ingénieur en chef	A	0	20 790,00
Rédacteur	B	1	48 060,00
Technicien Pal 1Cl	B	1	91 510,00
Adjt adm	C	0	4 220,00
Adjt adm Pal 2Cl	C	0	12 600,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>C B A</b>	<b>6</b>	<b>426 780,00</b>

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

## **C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

<b>Nature de l'engagement (1)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
Délégation de service public (2)				
29/06/2021 - Affermage	EDEIS AEROPORT NIMES	EDEIS AEROPORT NIMES	SAS	1 341 613,00
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 76

Nombre de suffrages exprimés : 86

VOTES :

Pour : 86

Contre : 0

Abstentions : 11

Date de convocation : 09/12/2025

Présenté par F.BAUME,

A Colisée le 15/12/2025

F.BAUME,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session Conseil Communautaire

A Hémicycle, le 15/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par F.BAUME, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/12/2025, et de la publication le 22/12/2025

A ,le